

SOMMAIRE

LISTE DES SCHEMAS	6
LISTE DES TABLEAUX	6
CONVENTIONS ORTHOGRAPHIQUES DU SWAHILI STANDARD	6
ABREVIATIONS UTILISEES	7
INTRODUCTION	9
1. ELEMENTS THEORIQUES	19
1.1. DE LA NOTION A L'OCCURRENCE DE NOTION	19
1.1.1. <i>La notion</i>	19
1.1.2. <i>Les différents types de notion</i>	20
1.1.3. <i>Les opérations de quantification et de qualification</i>	21
1.2. LE DOMAINE NOTIONNEL	22
1.2.1. <i>Le type et la construction d'un domaine notionnel ouvert</i>	22
1.2.2. <i>L'altérité et la construction du complémentaire</i>	22
1.2.3. <i>Représentation par un gradient</i>	24
1.3. LES MISES EN RELATION	24
1.3.1. <i>La relation de repérage</i>	25
1.3.2. <i>La relation primitive</i>	26
1.3.3. <i>De la lexis à l'énoncé</i>	27
<i>Conclusion</i>	31
2. LA MORPHOLOGIE DES EXTENSIONS VERBALES	33
INTRODUCTION	33
2.1. LE DURATIF (-a-).....	34
2.1.1. <i>Avec des bases à finale consonantique</i>	35
2.1.2. <i>Les formes en -wa.a</i>	35
2.2. L'AGREGATIF (-am-)	36
2.3. L'ASSOCIATIF (-an-)	36
2.3.1. <i>Les verbes d'origine bantu</i>	37
2.3.2. <i>Les verbes d'origine arabe</i>	37
2.4. LE COMPRESSIF (-at-).....	38
2.5. LES ALLOMORPHES DE L'APPLICATIF (-i/-e-)	39
2.5.1. <i>Les verbes d'origine bantu</i>	39
2.5.2. <i>Les verbes d'origine arabe</i>	40
2.6. LE STATIF (-k-).....	41
2.6.1. <i>Les verbes d'origine bantu</i>	41
2.6.2. <i>Les verbes d'origine arabe</i>	46
2.6.3. <i>La formation de dénominaux</i>	47
2.6.4. <i>Les formes premières construites</i>	48
2.7. LES ALLOMORPHES DU CAUSATIF (-s-/-sh-/-z-/-ny-/-fy-)	49
2.7.1. <i>La forme en -sh-</i>	49
2.7.2. <i>La forme en -s-</i>	52
2.7.3. <i>La forme en -z-</i>	53

2.7.4. La forme en -ny-	54
2.7.5. Les formes en -fy-/-vy-	55
2.8. LE DISSOCIATIF (-u-/-o-)	55
2.9. LE PASSIF (-w-)	56
2.9.1. Les verbes d'origine bantu	56
2.9.2. Les verbes d'origine arabe	58
CONCLUSION SUR LA MORPHOLOGIE DES EXTENSIONS VERBALES	59
3. LES EXTENSIONS DU PREMIER DEGRE MARQUANT DES QUALITES ET DES ETATS	61
3.1. LE COMPRESSIF (-at-)	61
3.1.1. Une affinité avec l'idée de contact	62
3.1.2. Dans l'expression des états	64
3.2. LE DURATIF (-a-)	64
3.2.1. Analyse des formes isolées	65
3.2.2. Analyse des emplois en contexte	68
3.3. LE STATIF (-k-)	81
3.3.1. L'extension -k- dans les relations centripètes	82
3.3.2. L'extension -k- dans les relations intriquées	94
3.3.3. La valeur « impositive »	96
3.4. L'AGREGATIF (-am-)	99
3.4.1. Ma- et -am- : une origine commune	100
3.4.2. Valeurs contextuelles de l'extension -am-	102
CONCLUSION SUR LES EXTENSIONS DU PREMIER DEGRE DANS LES PROCES DE TYPE COMPACT	108
4. LES EXTENSIONS DU PREMIER DEGRE MARQUANT DES PROCES FRAGMENTES.....	111
4.1. L'ASSOCIATIF (-an-)	111
4.1.1. La valeur associative	111
4.1.2. Les autres valeurs dérivées de l'opération de démultiplication	112
4.2. LE DISSOCIATIF (-u-/-o-)	115
4.2.1. Valeurs relevées dans les formes isolées	116
4.2.2. Emplois en contexte	124
Conclusion sur les procès fragmentés	127
5. LES EXTENSIONS DU PREMIER DEGRE MARQUANT UNE INTRICATION DE RELATIONS	129
5.1. LE CAUSATIF (-sh-/-z-/-fy-)	129
5.1.1. Une intrication de relations au niveau de la source du procès	130
5.1.2. Etude des occurrences en contexte	130
5.2. L'APPLICATIF (-i-/-e-)	134
5.2.1. Une construction en fourche	135
5.2.2. Les principales valeurs de l'applicatif	138
CONCLUSION SUR LES RELATIONS INTRIQUEES	160
5.3. LE PASSIF (-w-) : ORIENTATION DE L'ENONCE ET RELATION D'INCLUSION	160

5.3.1. <i>Le choix du terme de départ dans les relations centrifuges simples ...</i>	160
5.3.2. <i>Le choix du terme de départ dans les relations intriquées</i>	161
5.3.3. <i>L'agencement des arguments dans les relations d'inclusion</i>	162
CONCLUSION SUR LES EXTENSIONS VERBALES DU PREMIER DEGRE	166
6. LES COMBINAISONS D'EXTENSIONS	171
6.1. LES COMBINAISONS D'EXTENSIONS DU DEUXIEME DEGRE.....	171
6.1.1. <i>Avec le compressif (-at-) en position finale</i>	171
6.1.2. <i>Avec le duratif (-a) en position finale.....</i>	171
6.1.3. <i>Avec le statif (-k-) en position finale.....</i>	172
6.1.4. <i>Avec l'agregatif (-am-) en position finale</i>	175
6.1.5. <i>Avec l'associatif (-an-) en position finale.....</i>	175
6.1.6. <i>Avec le dissociatif (-u-) en position finale.....</i>	189
6.1.7. <i>Avec le causatif (-sh-/z-, etc.) en position finale</i>	189
6.1.8. <i>Avec l'applicatif (-i/-e-) en position finale.....</i>	195
6.1.9. <i>Avec le passif (-w-) en position finale</i>	211
<i>Conclusion sur les combinaisons d'extensions du deuxième degré</i>	216
6.2. LES COMBINAISONS D'EXTENSIONS DU TROISIEME DEGRE	217
6.2.1. <i>Avec le statif (-k-) en position finale.....</i>	217
6.2.2. <i>Avec l'associatif (-an-) en position finale.....</i>	218
6.2.3. <i>Avec le causatif (-sh-/z-) en position finale</i>	221
6.2.4. <i>Avec l'applicatif (-i/-e-) en position finale.....</i>	223
6.2.5. <i>Avec le passif (-w-) en position finale</i>	223
<i>Conclusion sur les combinaisons d'extensions du troisième degré.....</i>	227
6.3. LES COMBINAISONS D'EXTENSIONS DU QUATRIEME DEGRE.....	227
6.3.1. <i>Avec l'associatif (-an-) en position finale.....</i>	228
6.3.2. <i>Avec le passif (-w-) en position finale</i>	230
CONCLUSION	235
INDEX	237
BIBLIOGRAPHIE	241
1. ROMANS ET PIECES DE THEATRE EN SWAHILI	241
2. ARTICLES ET OUVRAGES DE LINGUISTIQUE	243
3. DICTIONNAIRES, LEXIQUES, OUVRAGES DE TERMINOLOGIE.....	250

LISTE DES SCHEMAS

1 – Domaine notionnel, frontière et complémentaire.....	23
2 – La frontière et le gradient	24
3 – Le réflexif	29
4 – La relation centrifuge	30
5 – La relation centripète	31
6 – L’extension <i>-a-</i> : un processus non stabilisé	69
7 – La valeur extensive de l’extension <i>-a-</i>	70
8 – La valeur approximative de l’extension <i>-a-</i>	80
9 – Le statif <i>-k-</i> avec le résultatif <i>-me-</i> : un état acquis	84
10 – Le statif <i>-k-</i> avec le progressif <i>-na-</i> : valeur inchoative	84
11 – L’associatif, un ensemble de procès identiques	114
12 – Les mises en relation opérées par l’applicatif	136
13 – L’intrication des relations dans une construction applicative	137
14 – Localisation d’une relation applicative par un repère constitutif	141
15 – L’intrication de relations dans l’expression de positions et de trajets métaphoriques	151
16 – Les relations intriquées dans l’expression des affects	163
17 – Les opérations marquées par les extensions verbales	169
18 – Le double applicatif à partir d’une base centripète.....	206
19 – Les relations marquées par la combinaison statif + passif	213

LISTE DES TABLEAUX

1 – Le module verbal	33
2 – Les morphèmes des extensions verbales	60
3 – Valeurs et opérations marquées par les extensions verbales	168

CONVENTIONS ORTHOGRAPHIQUES DU SWAHILI STANDARD

Le swahili s’écrit en caractères latins. Seules quelques lettres ont des valeurs particulières à savoir :

ch	[tʃ]	ng’	[ŋ]
gh	[ɣ]	ny	[ɲ]
j	[dʒ]		

ABREVIATIONS UTILISEES

ACL	accord de classe (suivi du n° de classe)
AGREG	agrégatif
ANAPH	anaphorique (suivi du n° de classe)
APPL	applicatif (extension verbale)
ASSOC	associatif (extension verbale)
ATEMP	présent atemporel
CAUS	causatif (extension verbale)
CL	marqueur de classe nominale (suivi du n° de classe)
COMP	compressif (extension verbale)
CONC	concomitant
COND	conditionnel
CONN	connectif
CONS	consécutif
DISSOC	dissociatif (extension verbale)
DIST	démonstratif d'éloignement
DUR	duratif (extension verbale)
FUT	futur
HAB	habituel
IMP	impératif
INACC	inaccompli
inus.	inusité
KKS	<i>Kamusi ya Kiswahili Sanifu</i>
KK 21	<i>Kamusi ya Karne 21</i>
LOC	locatif
MN	marqueur de modalité neutre
MO	marqueur d'objet (suivi du n° de classe)
MR	marqueur relatif
MS	marqueur de sujet (suivi du n° de classe)
PG	présent général
POSS	possessif (suivi du n° de classe)
PROG	progressif
PROX	démonstratif de proximité
PSF	passif (extension verbale)
qc.	quelque chose
qn.	quelqu'un
REFL	réflexif
REL	relatif
RESULT	résultatif
STAT	statif (extension verbale)
SUBJ	subjonctif

INTRODUCTION

Le swahili est une des langues bantu les mieux décrites pourtant certains aspects de sa grammaire et surtout de sa syntaxe n'ont pas fait l'objet d'une étude très poussée. Ainsi les extensions verbales n'ont jamais été abordées dans toute leur complexité. Les travaux d'Ethel Ashton (1944) et d'Abdu Mtakuja Khamis (1985) en dressent une liste complète mais n'abordent pratiquement pas les questions syntaxiques et pragmatiques.

L'analyse proposée ici s'inspire de la Théorie de l'Énonciation élaborée par Antoine Culioli. Ce choix est l'aboutissement d'une longue quête issue de la nécessité, d'une part de se doter d'outils qui n'aboutissent pas à des contradictions comme c'était le cas dans le cadre de la linguistique fonctionnelle, d'autre part de faire émerger les phénomènes, d'oser se laisser guider par la langue, d'ôter ses œillères, en un mot se débarrasser des calques et d'apprendre à observer.

Le swahili¹ est parlé comme langue première tout le long de la côte d'Afrique de l'Est, depuis le sud de la Somalie jusqu'au Cap Delgado au nord du Mozambique. Il est traditionnellement subdivisé en dialectes primaires, parlés sur la côte de l'Océan Indien et en dialectes dits secondaires parce qu'ils se sont développés à partir du 19^e siècle le long des routes caravanières auprès de locuteurs dont il était uniquement la langue de communication. Parmi les dialectes primaires on distingue deux groupes : ceux du nord, parlés sur la côte kenyane et ceux du sud parlés le long de la côte de Tanzanie et du nord du Mozambique. Ces distinctions s'appuient sur des considérations phonologiques et sémantiques essentiellement.

Le swahili standard dont il est question dans cette étude est issu du parler de la ville de Zanzibar et comporte des caractéristiques des deux groupes. Dans la première moitié du 20^e siècle, cette variété a été choisie comme forme standard parce que, depuis plus d'un siècle, elle s'était répandue dans l'intérieur du Tanganyika et avait servi de langue de l'administration sous les colonisations allemande et britannique. La standardisation est le résultat des travaux de différentes institutions. Après l'*Interterritorial Language Committee* qui y œuvra à Dar es-Salaam de 1930 à 1942, à Nairobi de 1942 à 1952, à Makerere University à Kampala de 1952 à 1961 et à nouveau à Dar es-Salaam à partir 1962, fut créée en 1999 *The East African Swahili Commission* qui avait pour objectif de faire du swahili la langue de communication de l'ensemble de la Communauté des Pays de l'Afrique de l'Est. Lors de la clôture de ses travaux en octobre 2012,² les participants à la conférence internationale sur le

¹ Le terme est dérivé de l'arabe *sahel* ساحل (sing.) ou *sawahil* سواحل (plur.) et signifie « la côte, le littoral ».

² *An International Conference on 50 Years of Kiswahili as a Language of African Liberation, Unification and Renaissance*, Université de Dar es-Salaam, Tanzanie, 4-6 Octobre 2012.

swahili organisée par l'*Institute of Swahili Studies (Taasisi ya Taaluma ya Kiswahili/TATAKI)* ont émis le souhait de constituer une institution panafricaine du swahili. Cette ambition est justifiée par le fait que le swahili est la seule langue d'origine africaine à avoir le statut de langue officielle à l'Union africaine. Il constitue aussi une alternative pour tous ceux qui souhaitent dépasser le clivage linguistique issu des anciens empires coloniaux.

Depuis les indépendances, c'est l'université de Dar es-Salaam qui a publié le plus grand nombre d'ouvrages à caractère linguistique visant à donner à cette langue une stature internationale. Les premiers travaux ont été réalisés dans le cadre du TUKI (*Taasisi ya Uchunguzi wa Kiswahili*, « Institut de Recherches du Swahili ») qui a fusionné en septembre 2009 avec le département de Swahili de l'Université de Dar es-Salaam pour former le *Taasisi ya Taaluma ya Kiswahili*, « Institute of Swahili Studies », plus connu sous son acronyme TATAKI.

Parallèlement aux travaux des chercheurs, le swahili standard a été choisi comme langue d'enseignement dans le primaire en Tanzanie et comme langue d'étude dans l'ensemble des cursus scolaires de Tanzanie, du Kenya et d'Ouganda.³ Il est utilisé dans les médias et les documents administratifs. Quant à la littérature écrite, après avoir été, notamment au moment des indépendances, surtout l'œuvre des Tanzaniens, elle est, de nos jours, en train de connaître un prodigieux développement au Kenya.

Ce travail porte sur les extensions verbales en swahili standard. Celles-ci ne sont pas une particularité de cette langue puisqu'on les retrouve dans toute la famille bantu et même au delà. Elles sont attestées dans le groupe des langues Kwa, Gur, Igbo, de l'Oubanguien (Zandé et Yakoma) ainsi que dans le groupe Ouest Atlantique (Fula et Mandé) (Voeltz, 1977 : 33-45). Cependant leur étude est toujours restée parcellaire. On s'est longtemps contenté de les mentionner. En effet, comme le dit Antoine Culioli (2002 : 37) plus généralement à propos de la description des langues africaines,

« pendant longtemps les grammaires se sont occupées de la phonétique et de la phonologie, dans beaucoup d'autres après, on a ajouté une petite syntaxe, mais c'est resté très pauvre par rapport à ce qu'on aurait pu faire. [...] La documentation fournie par les descriptions traditionnelles, synonymes de morphologiques, est si désespérément pauvre, se réduisant à une taxinomie recopiée depuis deux siècles ou presque »⁴

que les données ne nous permettent pas beaucoup plus que de constater une large répartition de ces morphèmes grammaticaux dans l'ensemble du domaine bantu.

Les extensions sont des morphèmes qui se placent entre la racine/base verbale et le marqueur de modalité (appelé voyelle finale par ceux qui se réfèrent à une pré-

³ A différents degrés et à différentes époques selon chacun de ces pays.

⁴ Culioli (2002 : 37).

sentation morphologique). Elles apportent des nuances sémantiques à cette base verbale et entraînent, du moins pour certaines d'entre elles, une modification du nombre d'arguments directement liés au prédicat ou bien leur réagencement. Dans la tradition des Bantouisants elles sont traitées comme des morphèmes de dérivation, selon le principe de la concaténation. Ainsi ne sont généralement retenues pour l'analyse que les formes verbales où un contraste morphologique peut être démontré. Dans cette tradition, essentiellement axée sur la phonologie, la morphologie et le comparatisme, les valeurs sémantiques ne sont prises en considération que de façon très rudimentaire et les analyses historiques s'accompagnent fréquemment de suppositions qui, au fil de l'écriture, prennent valeur de certitudes. C'est ainsi que l'on a tacitement admis que les bases construites pour lesquelles il était impossible de dégager une forme se réduisant à une racine,⁵ étaient des produits historiques dont la forme simple était tombée en désuétude à une époque impossible à déterminer. Jamais l'idée d'une relation entre racine/base verbale et extension n'a été envisagée comme une construction conjointe. C'est une des hypothèses de travail utilisées dans la présente étude qui est strictement synchronique et réfute l'opposition entre une période originelle logique et cohérente suivie d'une évolution anarchique qui aurait abouti aux incompréhensions actuelles.

Dans son étude sur la dérivation verbale en Küküa, Christiane Paulian (1998 : 377-378) fait un récapitulatif des extensions telles qu'elles ont été reconstruites par les comparatistes pour le proto-bantu.

« On reconstruit onze affixes dont deux sont de forme -V-, avec chacun, une variante -CVC-, ce sont :

- le « causatif » *-j-, *-jçj- qui permet des transformations du type « être lourd »/« rendre lourd » (à partir d'un verbe d'état) ou encore « manger »/« faire manger » (à partir d'un verbe d'action) ; cette extension est attestée à peu près partout dans le domaine bantu ;
- le « passif » *-ú-, *-jbu-, qui correspond clairement à ce que l'on met généralement sous le terme de « passif » (bien qu'il n'y ait pas de « conjugaison passive » dans les langues bantu) ; cet affixe est souvent absent des langues du Nord-Ouest.

Les autres extensions sont toutes de forme -VC-, ce sont :

- l'« applicatif » *-id- qui permet d'inclure un troisième participant immédiatement après le verbe, sans marqueur de fonction ; ce troisième participant est, le plus souvent un bénéficiaire et dans ce cas l'objet est placé après lui (maman préparer + appl. enfant nourriture) ; mais il peut être aussi un lieu, une cause ou parfois un instrument ;
- l'« impositif » *-ik- que l'on peut paraphraser par « mettre dans une certaine position » (« être suspendu »/« suspendre ») ;

⁵ Il n'est pas toujours possible de dire si l'on a affaire à une racine ou à une forme construite. C'est la raison pour laquelle nous utilisons le terme de « base » qui renvoie à la plus petite partie décomposable dans l'état actuel de nos connaissances.

- le « neutro-passif » **-ik-*, homophone du précédent, qui exprime le fait que le sujet est affecté par l'action sans en être l'agent (« la branche est cassée ») ;
- le « positionnel » **-am-* « être dans (ou prendre) une certaine position » ;
- l'« associatif » **-an-* qui, lorsqu'il a la valeur de « réciproque » semble assez productif dans la majorité des langues bantu, mais peut avoir d'autres valeurs ;
- le « neutro-actif » *-ad-*, Thilo Schadeberg en donne l'interprétation suivante : « le verbe dérivé est intransitif et son sujet se trouve dans une situation ou une position de l'action exprimée par le verbe simple (**-tǃg-* « leave »/*-tǃg-ad-* « remain ») ;
- l'affixe *-at-*, appelé « tentative » par Thilo Schadeberg, est moins clair ; il impliquerait une idée de « contact » (**-dàmat* « adhere », **-kamát* « seize », **-dumát-* « bite ») ;
- les « séparatifs » **-ud-/*-uk-*, ces deux extensions fonctionnent souvent en paire et comportent alors l'idée de « réversif » ; **-ud-* donne une forme transitive et **-uk-* une forme intransitive :
 - *-jǃn-(ik-)* « immerger »
 - *-jǃn-ud-* « sortir [qc.] de l'eau »
 - *-jǃn-uk-* « sortir [soi-même] de l'eau ».

Ces affixes ne sont pas tous attestés dans toutes les langues actuelles ; certains apparaissent beaucoup plus souvent que d'autres dans l'ensemble du domaine ; ils sont aussi plus ou moins productifs, non seulement selon les langues, mais également selon l'affixe considéré ; il arrive parfois qu'à la suite de l'évolution phonétique certains d'entre eux soient difficiles à isoler dans une langue donnée, bien qu'il y soient encore présents. Les Bantouisants considèrent en général que la productivité des extensions, leur nombre et leur aptitude à se combiner entre elles au sein du syntagme verbal, sont nettement moindres dans la partie nord-ouest du domaine bantu. »

L'un des premiers à mentionner les extensions verbales fut Jules Torrend (1891), suivi quelques années plus tard par Carl Meinhof qui en proposa la liste suivante (cité par Friedrich Voeltz, 1977 : 1-2) : **-aka/*-eka*, **-ala*, **-ama*, **-ana*, **-ela*, **-îa (ya)*, **-iywa*, **-ika*. Malcolm Guthrie (1962 : 204) signala que la principale différence entre les formes simples et les formes avec une extension était le nombre d'arguments dont un verbe pouvait être entouré et les classa en + et - selon qu'elles rendaient un procès transitif ou intransitif. Achille Meeussen (1967 : 92) montra qu'elles existaient en proto-bantu mais constata qu'elles étaient difficiles à illustrer dans les bases reconstruites. Il fit des observations qui n'ont pas été reprises :

« Some characteristics of suffixed sequences can, however, be given: *-ik-*, *-am-* (*-ad-*), *-at-* would occupy first position, *-i-* and *-ú-* have last position (even after prefinal and after C of *-ide-*), and *-ú-* absolute last (even after *-i-*); a tentative and probably too strict order of possible succession is the following: *-ad-*, *-at-*, *-am-/ik-*, *-ud-/uk-* and *-id-*, *-i-*, *-ú-*. »

Talmy Givón (1971 : 157-159) supposa que certaines d'entre elles étaient le vestige de séries verbales mais Friedrich Voeltz (1977 : VI) réfuta cette hypothèse. Selon lui le proto-bantu comptait les dix extensions suivantes : **DE applied*, **CI causative 1*, **TI causative 2*, **TA contactive*, **O passive*, **NA reciprocal*, **TO reversible*, **KO reversible contactive*, **KE stative*, **MA stative*. Larry Hyman qui proposa en 1991 une étude statistique des combinaisons d'extensions et de leur fréquence ne s'interrogea ni sur le sens ni sur la valence de la forme simple, ni sur les implications syntaxiques de l'introduction d'un morphème d'extension. Enfin en 2004, Sam Mchombo, dans un ouvrage sur le Chichewa, revint à une présentation descriptive s'appuyant sur les notions de transitivité et d'intransitivité et illustra son propos d'exemples surréalistes qu'aucun locuteur ne pourrait éventuellement commenter ou contredire. Il ne réalisa sans doute pas que cette façon de procéder, qu'il considérait sans doute humoristique, interdit en réalité tout travail sur les nuances. Elle place le linguiste dans une tour d'ivoire, à distance du locuteur ordinaire dont la sensibilité, les commentaires, les appréciations et les observations ne peuvent être pris en considération de façon à faire ressortir les nuances sémantiques et pragmatiques.

En swahili standard les extensions verbales sont au nombre de dix (-*a-*, -*am-*, -*an-*, -*at-*, -*i/-e-*, -*k-*, -*sh-/z-/s/-fy/-vy-*, -*u-*, -*w-* et -*p*⁶ ; cette dernière n'est pas étudiée ici parce que les occurrences sont rarissimes). Elles sont habituellement présentées dans les dictionnaires de façon succincte comme si leur emploi allait de soi. Hormis le « Johnson » ([Dic.] 1939)⁷ – dont les entrées sont classées par racines suivies des dérivations – et le « Sacleux » ([Dic.] 1939), les autres dictionnaires se contentent de signaler en fin d'article que les formes existent sans fournir plus d'information.

Une comparaison de la façon dont le verbe -*enda* « aller » et ses dérivés sont traités dans les dictionnaires les plus utilisés donnera un aperçu des choix effectués par les lexicographes. Dans le *Standard Swahili-English Dictionary* ([Dic.] Johnson, 1939 : 83), la forme simple constitue l'entrée et les formes avec extension sont proposées par ordre alphabétique et en gras dans le corps de l'article. Etant donné que seules les formes mentionnées nous intéressent ici, la glose n'a pas été reprise. Sa présence est signalée par [...].

⁶ Selon Alfons Loogman (1965, § 199) « -*p*- détermine la forme inceptive de quelques verbes. Il indique l'entrée dans un état ou le devenir : *kunenepa* 'devenir gras', *kuogopa* 'avoir peur, devenir effrayé', *kuongopa* 'mentir, devenir menteur', *kukaripia* 'utiliser un langage dur' ».

⁷ Et sa traduction en français, le « Lenselaer » [Dic.] 1983). La mention [Dic.] renvoie à la rubrique bibliographique « Dictionnaires, lexiques, ouvrages de terminologie ».

Enda, v. go [...] St. and Pot.⁸ *Endeka* [...]. Cs. of St. *Endekeza* [...]. D. Prep. *Endelea* [...] The Cs. of this form *Endeleza* [...] Cs. *Enza* but us. *Endesha* [...] Rp. *Endana* [...].

Publié à la même époque et conçu dans une optique plus descriptive et moins normative que le « Johnson », le *Dictionnaire swahili-français* de Charles Sacleux⁹ donne beaucoup plus de formes dérivées (dont des formes dialectales) et surtout en détaille les nuances sémantiques. Pour le même terme il établit les formes suivantes ([Dic.] 1939 : 203-204) :

-Enda, *-Enenda* ou *-Nenda* [...] avec les sous-entrées suivantes : *-dyenda* (réfl.) [...] *-endana* [...] *-endea* [...] *-endeana* [...] *-endeka* [...] *-endesa* [...] *-endesana* [...] *-endeza* [...] *-endezana* [...] *-endela* [...], *-endelea* [...] *-endeleka* [...] *-endeleza* [...], *-endelezana* [...].

Les dictionnaires bilingues plus récents n'ont pas repris cette façon de travailler. Daisy Perrot ([Dic.] 1965), Walter Heylen ([Dic.] 1977), Baba Malaika ([Dic.] 1991), TUKI CREDU ([Dic.] 1991), TUKI ([Dic.] 2001), George Mertens ([Dic.] 2007), pour ne citer que ceux-là, ont opté pour un classement strictement alphabétique qui laisse totalement de côté la relation entre les différentes formes. Il en est de même des dictionnaires monolingues. Ainsi le *Kamusi ya Maana na Matumizi* ([Dic.] Bakhressa, 1992) ne fait aucune allusion aux extensions. Quant au *Kamusi ya Kiswahili Sanifu* ([Dic.] 1981, réédition revue et augmentée en 2004), il accorde une entrée à la forme simple et à chaque forme ne contenant qu'une extension. Il ne fournit en fin d'article que les extensions du 2^e degré sans en préciser ni le sens ni l'emploi. Par exemple, toujours pour *-enda* « aller » et ses dérivés, il propose les entrées suivantes ([Dic.] 2004 : 73) :

end.a [...] ~*ea* ~*eka* ~*esha*
ende.a [...] ~*ana* ~*ka* ~*lea* ~*sha* ~*wa*
endekes.a [...] ~*ana* ~*ea* ~*eana* ~*eka* ~*ewa* ~*wa*
endele.a [...] ~*za*
endelez.a [...] ~*zana* ~*ea* ~*eana* ~*eka* ~*ewa* ~*wa*
endesh.a [...] ~*ana* ~*ea* ~*eana* ~*eka* ~*ewa* ~*wa*.

Le dernier en date, le *Kamusi ya Karne ya 21* ([Dic.] 2011) ne répertorie pas toutes les formes attestées mais donne quelques informations plus précises sur les emplois. Ainsi pour le même verbe *-enda* « aller », il donne les entrées suivantes (p. 91) :

⁸ Les abréviations utilisées dans ce dictionnaire sont les suivantes : St. « stative », Pot. « potential », Cs. « causative », Prep. « prepositional », Rp. « reciprocal ».

⁹ Ce dictionnaire fut publié en 1939 mais la collecte des données date de la fin du 19^e siècle. Voir [Dic.] Norbert Mtavangu, 2013.

enda pia kwenda [...], *endea* [...] *endeana*, *endeka*, *endelea*, *endekezeana*,
endekezeka, *endekezewa*, *endekezwa* ;
endekeza [...] *endekezana*, *endekezea*, *endekezeana*, *endekezeka*, *endekezewa*,
endekezwa ;
endelea [...] ;
endeleza [...] ;
endesha [...]

Des choix si différents résultent en grande partie de l'arbitrage à faire entre, d'une part une présentation concise pour éviter des articles trop longs qui lassent le lecteur et, d'autre part, un exposé le plus complet possible des nuances sémantiques. En effet la difficulté à traiter de ces morphèmes vient de ce qu'ils relèvent à la fois de la grammaire (et à ce titre les dictionnaires n'auraient pas à les traiter) et de la sémantique (et dans ce cas les dictionnaires devraient être plus détaillés).

Si on regarde maintenant du côté des analyses linguistiques et des grammaires, après une longue tradition d'approche presque uniquement morphologique jointe à des explications s'appuyant sur la valeur que prennent les extensions dans la langue du descripteur (généralement l'anglais), des analyses s'inspirant des travaux de Stanley Starosta puis de la grammaire générative ont été proposées.

Les premiers descripteurs du swahili, au milieu du 19^e siècle ne remarquent que les plus courantes. Johann Krapf ([Dic.] 1850 : 46-47) en relève six. Au début du 20^e siècle, A.E. Burt (1910 : 100) cite le passif, le causatif, le neutre, le prépositionnel, le réciproque, le neutre réciproque, le neutre réciproque appliqué, le réflexif, le soustractif (qui correspond à ce qui sera ensuite appelé le réversif), le soustractif neutre (*-uk-*), le soustractif réciproque. En 1934, Edward Steere décrit, sous l'appellation *derivative verbs*, le passif, le statif, l'applicatif (qu'il nomme prépositionnel), le causatif, le contactif et l'associatif. En 1944, Ethel Ashton en fait une description presque exhaustive (il n'y manque que le duratif *-a-*) mais en 1951, Daisy Perrot, dans le cadre d'un manuel de vulgarisation, n'en retient plus que cinq : le passif, le statif, l'applicatif, l'associatif et le causatif. En 1965 Alfons Loogman, constatant, à juste titre des phénomènes identiques à ceux observés dans le fonctionnement de certaines extensions y ajoute le redoublement du radical. Cet auteur a l'intuition que les extensions doivent être abordées non à travers les valeurs qu'elles ont dans les traductions mais comme des outils qui participent à l'organisation de la pensée. A propos de l'applicatif, qu'il appelle *directive form*, il écrit en effet (§ 188) :

« When a Swahili speaker uses an active directive form, he seems to superimpose on the meaning of the primitive verb a locative orientation basically involving a movement towards or its opposite a movement away from. Here again is seen evidence of that preoccupation with spatial relationship which influences so much of the morphology and the syntax of Swahili. However, the 'directive' force of this verb-form is not limited to physical motion to or from; the implication of the directive may be an analogical one. »

A la différence de ses prédécesseurs, il donne un très grand nombre d'occurrences ainsi qu'une longue liste de racines verbales. Cet auteur n'a pas été suivi. Edgar Polomé (1967) revient à une présentation strictement morphologique mais deux années plus tard, Carol Eastman (1967 : 60, 61), qui travaille sur les dialectes kenyans (Kinvita, Kiamu, Kibajuni, Kivumba et Kijomvu), cherche à dépasser les analyses syntaxiques de surface pour faire une étude sémantique. Elle conçoit les extensions comme des dérivations et soutient qu'elles peuvent se combiner dans n'importe quel ordre et avec n'importe quelle base verbale. Tout en reconnaissant la difficulté à les distinguer, elle reprend malgré tout la distinction classique (1967 : 31, 53) entre les extensions qui n'ont qu'une fonction sémantique et qu'elle appelle *fixed extensions* et celles qui ont un rôle syntaxique qu'elle désigne sous le terme de *operative extensions*. Elle estime enfin (1967 : 41-46) que le passif ne peut être considéré comme une extension puisqu'il n'est pas une catégorie sémantique.

Quant à Dorothea Driever (1976), ayant pour cadre théorique la grammaire des cas de Charles Fillmore, elle propose la typologie verbale suivante : a) *transitive activity verbs*, b) *locative complement verbs*, c) *intransitive process/state verbs*, d) *transaction verbs* puis s'interroge sur le fonctionnement syntaxique de la forme simple avant d'étudier les modifications syntaxiques apportées par les extensions. Malheureusement sa typologie manque de rigueur et oblitère les conclusions de son travail qui reste cependant un des mieux documentés sur le sujet.

En 1981, avec pour cadre théorique la grammaire générative, Antony Vitale pose le problème des extensions en tant que voix. Considérant que la voix est une notion sémantique liée à la valence et à la catégorisation des verbes, il dénombre en swahili : l'actif, le passif, le réflexif, le réciproque et le causatif. Il est le premier à aborder les combinaisons d'extensions.

Abdul Mtajuka Hamisi dans sa thèse (1985) sur la dérivation verbale en swahili, sous la direction de Stanley Starosta, tente de montrer l'addition, la soustraction ou la réinterprétation des relations casuelles.

David Massamba, Yared M. Kihore et J.I. Hokohoro (1999) présentent les extensions comme des voix, de même que Denis Creissels (1991 : 443) dans une étude sur le Tswana. Cependant, conscient que les extensions n'opèrent pas toutes de la même façon, ce dernier propose le terme de « genres verbaux », qu'il emprunte aux spécialistes du peul. Il en distingue trois : l'actif, le moyen et le passif.

Cet aperçu montre que traiter des extensions verbales soulève des problèmes complexes qui relèvent à la fois de la sémantique, de la syntaxe et de la pragmatique. Les seuls outils de la linguistique descriptive et fonctionnaliste sont inopérants quand ils ne conduisent pas à des incohérences. A titre d'exemple, les concepts de transitivité et d'intransitivité sont totalement inadaptés à la description d'énoncés dont le sujet grammatical fait référence à un lieu ou lorsqu'il s'agit d'analyser l'entrelacs de relations mises en jeu dans l'expression du non contrôle et des affects.

L'étude présentée ici s'inspire de la Théorie de l'Énonciation élaborée par Antoine Culioli et se propose de démontrer que les extensions marquent plusieurs types d'opérations et plusieurs types de mise en relation.¹⁰ Selon les cas, elles opèrent plus ou moins sur le plan lexical et/ou syntaxique. Sur le plan lexical les affinités que les extensions entretiennent avec certaines bases verbales proviennent de la congruence des propriétés des unes et des autres. A ce stade on a affaire à une opération de repérage où l'extension module le sens de la base verbale (opération de qualification) et indique si le procès est unique ou multiple (opération de quantification). Cette première opération a, selon les cas, des répercussions aux niveaux prédicatif et énonciatif, c'est-à-dire sur le nombre d'arguments et leur agencement. Par exemple l'applicatif (-i-) impose, dans certains contextes, le choix d'un repère constitutif repris de façon séquentielle dans la suite de l'énoncé. Enfin le passif marque uniquement une opération sur la relation énonciative.¹¹ Certaines extensions peuvent aussi marquer de l'intensité ou le haut degré.

Cette approche conduit à abandonner la distinction classique entre extensions « figées » ou « non productives » et extensions « productives » ou « opérationnelles ». Seule compte la recherche d'invariants et la compréhension de ces paquets d'opérations plus ou moins repliées ou empilées les unes sur les autres. La démarche ne nécessite pas davantage le recours à des études statistiques mais tente d'expliquer pourquoi les extensions ne se combinent pas indéfiniment et de façon anarchique. L'ordre dans lequel elles s'articulent les unes aux autres dépend des niveaux auxquels elles opèrent et des places d'arguments sur lesquelles elles agissent. Ainsi le causatif précède-t-il toujours l'applicatif car il marque une complexification de la source du procès tandis que le second marque une complexification de son terme.

La collecte des données a été menée selon des règles précises. Le corpus est constitué d'occurrences isolées relevées dans les dictionnaires et vérifiées par des occurrences en contexte recueillies dans la littérature, la presse, la publicité ou lors de conversations de la vie quotidienne. L'interprétation s'appuie sur la glose fournie par des habitants de Dar es-Salaam et de Zanzibar. Si la majeure partie de ce corpus est tirée de la littérature, c'est parce que cette dernière constitue une mine d'informations pour tout ce qui relève de l'expression de la subjectivité. Il est en effet rare que les locuteurs du swahili se livrent à des manifestations publiques de leurs sentiments. Par chance, le développement du genre romanesque et le travail des auteurs

¹⁰ « Vous avez affaire à des phénomènes complexes où vont entrer en ligne de compte des mises en relation d'ordre sémantique, ce que l'on appelle des relations primitives, et des relations prédicatives, que l'on appelle très souvent « structurales » ou « proprement syntaxiques », et des relations énonciatives de mise en valeur de tel terme par rapport à tel autre terme. » (Culioli, 2002 : 23).

¹¹ « L'énonciatif, c'est une partie de tout un travail de mise en relation, qui concerne d'un côté les relations entre des représentations notionnelles, ce qui s'appelle des relations primitives, d'un autre côté, par rapport à un schéma prédicatif, l'assignation d'une orientation, l'instanciation de places, et là aussi vous avez affaire à des opérations. » (Culioli, 2002 : 36).

sur la psychologie de leurs personnages les amène à construire des formes que la simple enquête de terrain n'aurait pas permis de relever. Ces énoncés ont, quand cela était nécessaire, été ensuite retravaillés et commentés avec des locuteurs. C'est cette glose qui a permis de saisir les nuances dans l'emploi ou non de certains morphèmes, en association ou non avec certaines bases verbales.

Pour le swahili, on emploie traditionnellement la terminologie proposée par Frederick Johnson ([Dic.] 1939) et/ou Ethel Ashton (1944) mais des propositions ont été faites par Sarah Rose *et al.* ([Dic.] 2002) et Thilo Schadeberg (2003) pour tenter de l'uniformiser au niveau de l'ensemble du domaine bantu. Mais ce travail est davantage une synthèse et la terminologie proposée reste peu explicite car elle ne s'appuie pas sur un réexamen des phénomènes. Dans cette étude, nous avons choisi de conserver la terminologie classique tant qu'elle correspondait aux observations faites mais, dans un certain nombre de cas, d'autres appellations ont été proposées dans l'espoir de rendre les choses plus parlantes.

Après une présentation des principaux outils théoriques utilisés, l'analyse proposée se déroule en trois parties : la morphologie, l'étude des extensions simples et enfin celle des combinaisons d'extensions. Trois types d'extensions ont été relevées : celles que l'on observe avec des procès de type compact, celles qui apparaissent avec des procès fragmentés et enfin les plus complexes dans leur fonctionnement syntaxique, les extensions qui marquent des intrications de relations.